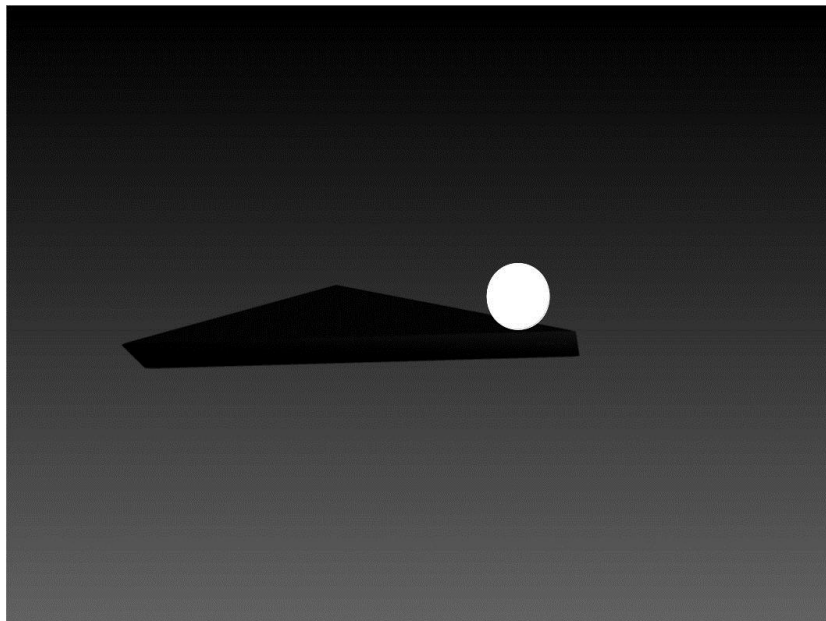


COBEPS

Rapport d'enquête du COBEPS

Boule lumineuse sur triangle noir

Branchon
13 mars 2012



Daniel Van Assche et Jean-Marc Wattecamps

Jodoigne – 22 avril 2013

TABLE DES MATIERES

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION	3
RAPPORT DE L'OBSERVATION	6
I. Les témoins.....	6
I.1. Le témoin principal	6
I.2. Les autres témoins et leurs relations avec le témoin principal.....	6
II. Les lieux	7
II.1 Situation géographique des témoins, au moment de l'observation.....	7
II.2. Analyse de l'environnement.....	8
III. Le moment	9
III.1. Analyse du contexte temporel	9
IV. Les conditions de l'observation.....	10
IV.1. Météo et visibilité.....	10
Rapport METAR de l'aéroport de Beauvechain (base aérienne) à 22 heures	10
IV.2. Situation astronomique.....	10
IV.3. Conditions d'observation	12
V. Les faits décrits par le/les témoin(s).....	12
V.1. Narration	12
V.1.2. Fin de l'observation.....	18
Figure	19
V.2. Description détaillée du phénomène principal.....	20
V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal.....	20
V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation	22
V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement	22
VI. L'enquête	24
VI.1. Les enquêteurs	24
VI.1.1. Enquêteur principal.....	24
VI.1.2. Autres enquêteurs	24
VI.2. Les recherches.....	25
VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées.....	25
VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête	25
VI.2.3. Evaluation des témoins par l'enquêteur	25
VI.2.4. Evaluation du phénomène observé	26
VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques) .	30
VI.3. Conclusions de l'enquête	30
VI.3.1. Classification	30
VI.3.2. Identification	30
VI.3.3. Indices.....	30
REFERENCES.....	31
REMERCIEMENTS.....	31
ANNEXES.....	32

SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION

Titre	Boule lumineuse sur triangle noir
Lieu (situation du témoin)	N984 Branchon Latitude : 50 38 02 N (début de l'observation) Longitude : 4 58 07 E (début de l'observation)
Date	13 mars 2012
Heure de début	Entre 21h15 et 21h30
Durée	100 secondes
Témoin principal	JNE
Nombre de témoins	3 (le témoin principal et ses deux filles)
Nombre de phénomènes	1 ou 2 selon que l'on considère la sphère et le triangle
Forme du phénomène principal	Sphère et triangle
Distance du témoin (au plus proche)	Non déterminée mais proche
Dimension (au plus proche et la plus grande)	Non déterminée
Couleur	Blanche pour la sphère, noire pour le triangle
Luminosité	Non éblouissante pour la sphère et sombre pour le triangle
Bruit	Néant
Classification Hynek	LN
PANI (GEIPAN)	D
Etrangeté	Poher 60 % Mufon 14 %
Crédibilité	Poher 50 % Mufon 58 %
Auteur de l'enquête	Daniel Van Assche et Jean-Marc Wattecamps
Date de début d'enquête	16 juin 2012
Identification et probabilité	Pas d'identification possible à ce stade

Résumé

Il est environ 21h30 le 13 mars 2012, la nuit est tombée et le ciel est sombre.

Le témoin, JNE, entrepreneur en bâtiment de 38 ans, accompagné de ses deux filles âgées de 8 et 13 ans, revenaient à leur domicile situé à Orp-Jauche après avoir rendu visite à leur épouse et mère hospitalisée. Venant de Folx-les-Caves, à la sortie de Branchon, au volant de sa voiture, le témoin aperçut une lumière qui attira son attention. Celle-ci ressemblait davantage à la lueur d'une ampoule de type économique qu'à une lampe halogène. Après l'avoir vue durant quelques secondes, d'abord par la vitre de la portière du conducteur puis au travers du pare-brise, la lumière se rapprocha d'un bosquet d'arbres. La vitesse de cette lumière était très rapide, nettement plus rapide qu'une voiture. La route présentait un carrefour en Y, les témoins empruntèrent la branche de droite pour rentrer à leur domicile et la configuration du terrain fit que la lumière fut bientôt masquée par des arbres et une rangée de peupliers. JNE décida de la suivre et accéléra fortement afin de retrouver une bonne visibilité.

Le champ de vision des témoins redevint dégagé, la route de Branchon empruntant à présent un paysage campagnard où seules les lumières du terrain de football de Merdorp, situé à environ 1,7 kilomètres, éclairaient le ciel en raison d'un entraînement. La lumière était très visible et considérablement rapprochée. Sa taille apparente était comparable d'abord à une balle de ping-pong puis à celle d'un ballon de football porté à bout de bras. Sa vitesse de déplacement s'était ralentie de même que celle des témoins, la Ford évoluant au ralenti en deuxième vitesse au fur et à mesure que la lumière se rapprochait. Elle se situait, selon les témoins, à environ 250-300 mètres en face d'eux puis elle traversa lentement la route du côté de Merdorp pour se rapprocher encore d'eux. Le conducteur décida de stopper la voiture et de la garer sur le bord de la route, son avant en direction de la lumière tout en laissant les feux de route allumés. La radio fonctionnait à l'intérieur de l'habitacle sans la moindre interférence et JNE baissa le son de celle-ci. La vitre du côté conducteur était complètement baissée par curiosité face au phénomène et les témoins ne purent entendre aucun bruit ni ressentir un quelconque effet de chaleur émanant de cette lumière.

La deuxième phase d'observation est marquée par un changement d'aspect du phénomène. En effet, si jusqu'à présent ce dernier a toujours ressemblé à une sphère présentant une lumière de couleur blanche comparable à une ampoule non éblouissante et ne diffusant pas de lumière au sol, soudain son déplacement de très lent passa à l'état stationnaire lorsqu'il se trouvait au-dessus d'un champ sur le côté droit de la route, dans la direction d'un petit bois. Au moment où il était au plus proche des témoins, à environ 200 mètres d'eux selon JNE, la lumière ronde se transforma en une structure qui pivota lentement sur elle-même. La lumière disparut durant cette manœuvre, laissant apercevoir une structure sombre, mate, de forme triangulaire avec des côtés de longueurs égales. Puis, le triangle se mit sur sa pointe. JNE ne put distinguer aucune épaisseur. L'éclairage du terrain de football de Merdorp permit aux témoins d'apercevoir cette forme sombre qui se détachait sur le ciel nocturne non étoilé et sans lune. Le triangle ne projetait pas d'ombre au sol. La plus jeune fille était mal placée, car elle était sur le côté gauche de la voiture et avec ceinture, et elle ne put bien apercevoir ce triangle. La fille aînée, qui était à l'avant du côté droit, prit peur lorsque la forme triangulaire apparut et elle se mit à crier et à pleurer. La taille de l'objet était impressionnante, JNE l'estimant à 60 degrés à bout de bras.

Lors de la troisième phase d'observation, l'aspect triangulaire disparut progressivement et l'OVNI reprit son apparence d'origine au fur et à mesure du basculement, à savoir une lumière ronde réapparaissant à nouveau. La lumière reprit lentement de la vitesse et passa devant le petit bois pour se diriger en direction du village de Branchon. Les témoins rentrèrent à leur domicile et n'ont croisé aucune voiture durant toute la durée de leur observation.

La distance entre les témoins et la lumière n'est pas facilement estimable et nous devons nous référer à la distance entre la route et le petit bois et entre la route et le terrain de football de Merdorp. Seule la hauteur de la couverture nuageuse est connue après enquête.

Une confusion avec un hélicoptère est à écarter en raison de la forme triangulaire, du bruit et du déplacement d'air inexistant. Nous concluons par l'impossibilité d'identifier l'observation malgré les données disponibles.

Summary

It is approximately 21:30 on 13 March 2012, the night has fallen and the sky is dark.

The witness, JNE, building contractor for 38 years, accompanied by his two daughters aged 8 and 13 years, returned to their home located at Orp-Jauche after visiting their hospitalized wife and mother. From Folx-les-Caves, at the exit of Branchon, driving his car, the witness saw a light that caught his attention. It was more like the light of a bulb of an economic than a halogen lamp. After seeing a few seconds, first through the window of the driver's door and then through the windshield, the light approached a grove of trees. The speed of this light was very fast, much faster than a car. The road had a Y intersection, and the witnesses borrowed the right leg to return to their home and the terrain was such that the light was soon obscured by a row of trees. JNE decided to follow it and quickened sharply to find a good visibility.

The view of the witnesses again became clear, the road to Branchon was now a rustic landscape where only the lights of the football field of Merdorp, located about 1.7 km, lit up the sky as a result of training. The light was very visible and considerably closer. Its apparent size was comparable to, firstly a ping-pong ball and secondly like a football carried at arm's length. Its speed had slowed as the witnesses' Ford evolving idle in second gear as and as the light approached. She stood, according to witnesses, about 250-300 meters in front of them and then she slowly crossed the road side Merdorp to get even closer to them. The driver decided to stop the car and park it on the side of the road, the front direction of the light while leaving the headlights on. The radio was turned on inside the cockpit without interference and JNE lowered the sound of it. The driver's side window was completely down by curiosity about the phenomenon and the witnesses could not hear any noise or feel any effect of heat from the light.

The second observation phase is marked by a change in appearance of the phenomenon. Indeed, if until now it has always looked like a sphere with a white light similar to a light bulb glare and does not diffuse light on the ground, suddenly his slow movement passed to the steady state when it was found above a field on the right side of the road, in the direction of a small wood. When it was at the closest from the witnesses, about 200 meters away according to JNE, the light turned into a round structure that turned slowly on itself. The light disappeared during this maneuver, leaving to discover a dark structure, mate, triangular with sides of equal length. Then began a tilt and the triangle appeared slowly on its tip. JNE could not distinguish any thickness. The lighting of the football field Merdorp allowed witnesses to see the dark shape that stood out against the night sky starry and moonless. The triangle was not shadow on the ground. The youngest daughter was misplaced because she was on the left side of the car and with belt, and she could not see well the triangle. The eldest daughter, who was ahead on the right side, took fright when the triangular shape appeared and began to scream and cry. The object's size was impressive, the JNE estimated at 60 degrees at arm's length.

In the third phase of observation, triangular appearance gradually disappeared and the UFO returned to its original appearance as and tilt, namely a round light reappearing again. The light slowly regained speed and passed the small wood to head towards the village of Branchon. Witnesses returned to their home and have not crossed any car throughout the duration of their observation.

The distance between the witnesses and the light is not easily estimable and we must refer to the distance between the road and the wood and between the road and the football field of Merdorp. Only the height of the cloud is known after investigation.

Confusion with a helicopter is away because of the triangular shape, noise and air movement non-existent. We conclude by the inability to identify the observation despite the available data.

RAPPORT DE L'OBSERVATION

I. Les témoins

Nombre de témoins : 3

I.1. Le témoin principal

Prénom & nom :

INITIALES : JNE

Adresse : Orp-Jauche

Tél. :

Email :

Etat civil: marié et né à Namur le 30 août 1974

Sexe : masculin

Formation: en maçonnerie

Profession: entrepreneur en bâtiment

Autorisation: diffusion discrète (initiales)

I.2. Les autres témoins et leurs relations avec le témoin principal

Les deux filles du témoin principal, âgées de 13 ans (Louise) et 8 ans (X).

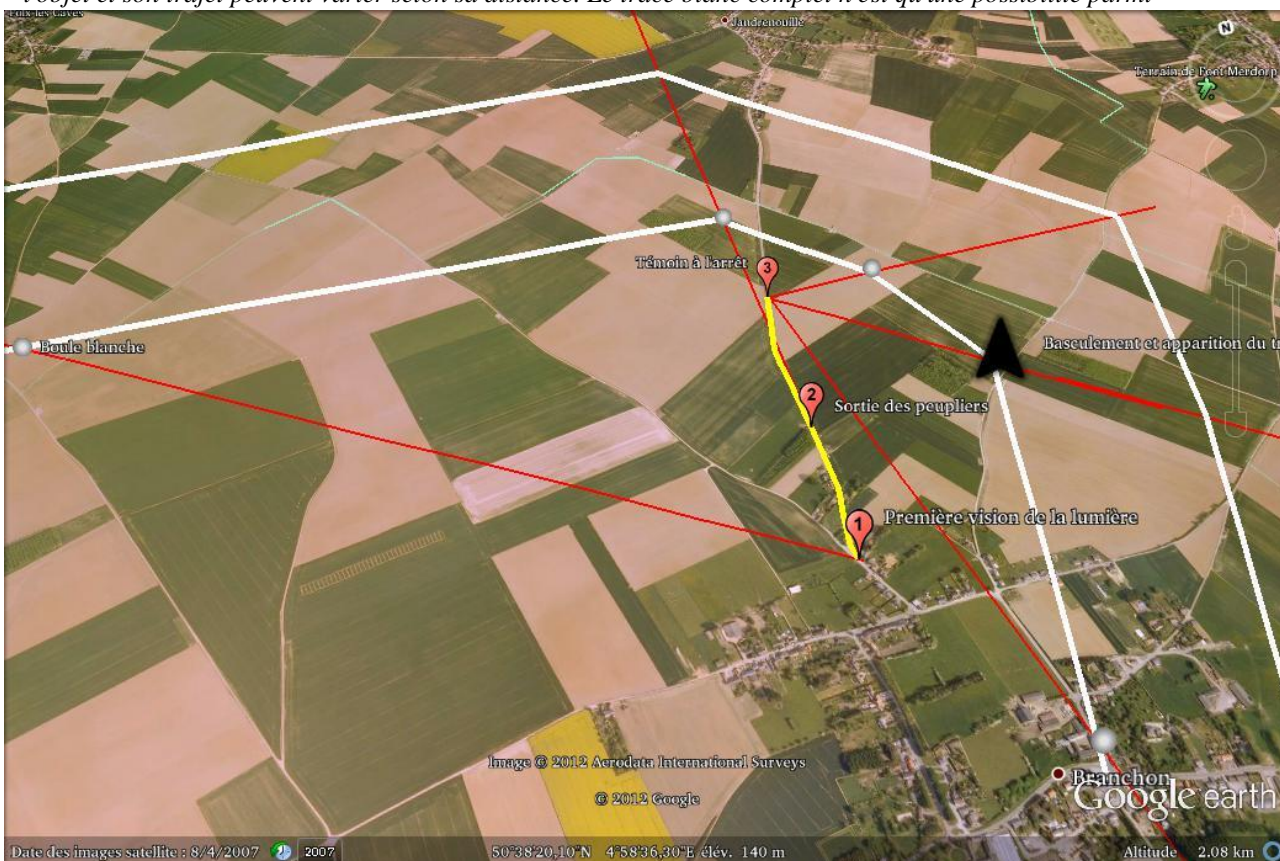
II. Les lieux

II.1 Situation géographique des témoins, au moment de l'observation

Les coordonnées de l'observation correspondent à la projection WGS84 de Google Map ou Google Earth.

Latitude : 50°38'02" N (début de l'observation)
Longitude : 4°58'07" E (début de l'observation)
Altitude : 145 m
Carte IGN 1/10.000 : 40/8N

Figure 1 : carte du déplacement apparent de la lumière et des témoins. Le déplacement des témoins est en jaune celui de l'objet en blanc. Les azimuts d'observation du phénomène sont corrects mais la position de l'objet et son trajet peuvent varier selon sa distance. Le tracé blanc complet n'est qu'une possibilité parmi



d'autres. La carte montre une partie d'un second trajet possible. Les pictogrammes représentent les transformations d'apparence du phénomène observé.

Pays : Belgique
Commune : Branchon
Lieu-dit ou adresse : Plaine de Bolinne

Description des phases et positions des témoins durant l'observation

Phase 1 : la lumière est perçue sur la gauche et se déplace perpendiculairement à l'axe de la route de gauche à droite. A ce moment, les témoins sont à la position 1, puis se déplacent en 2. La lumière décrit une courbe, qui l'amène sur une trajectoire presque parallèle à l'axe de la route. Le témoin ralentit son véhicule et s'arrête au point de fin d'observation (position 3).

Phase 2 : la lumière stoppe, le triangle apparaît par basculement et son corps semble masquer la lumière. Il montre une pointe vers le sol. Le basculement s'inverse. Seule la lumière initiale reste visible. Le témoin est toujours en position 3.

Phase 3 : la lumière s'éloigne vers le sud. Le témoin l'observe toujours à l'arrêt quelques secondes au point 3. Il poursuit ensuite son voyage vers sa maison située à Jandrain.

Moyen de déplacement utilisé : voiture (Ford Kuga Diesel)

II.2. Analyse de l'environnement

Description des lieux et repères : L'observation se fait au milieu d'une zone agricole, dans une petite commune rurale de la Hesbaye brabançonne. La vue est bien dégagée lorsqu'on se situe sur la plaine de Bolinne. La vue est surélevée dès qu'on se situe sur la route à la sortie de Branchon vers Jandrenouille (Orp-Jauche). Quelques maisons et arbres (peupliers) masquent épisodiquement le paysage.

Situation géologique (lithologies et structures) :

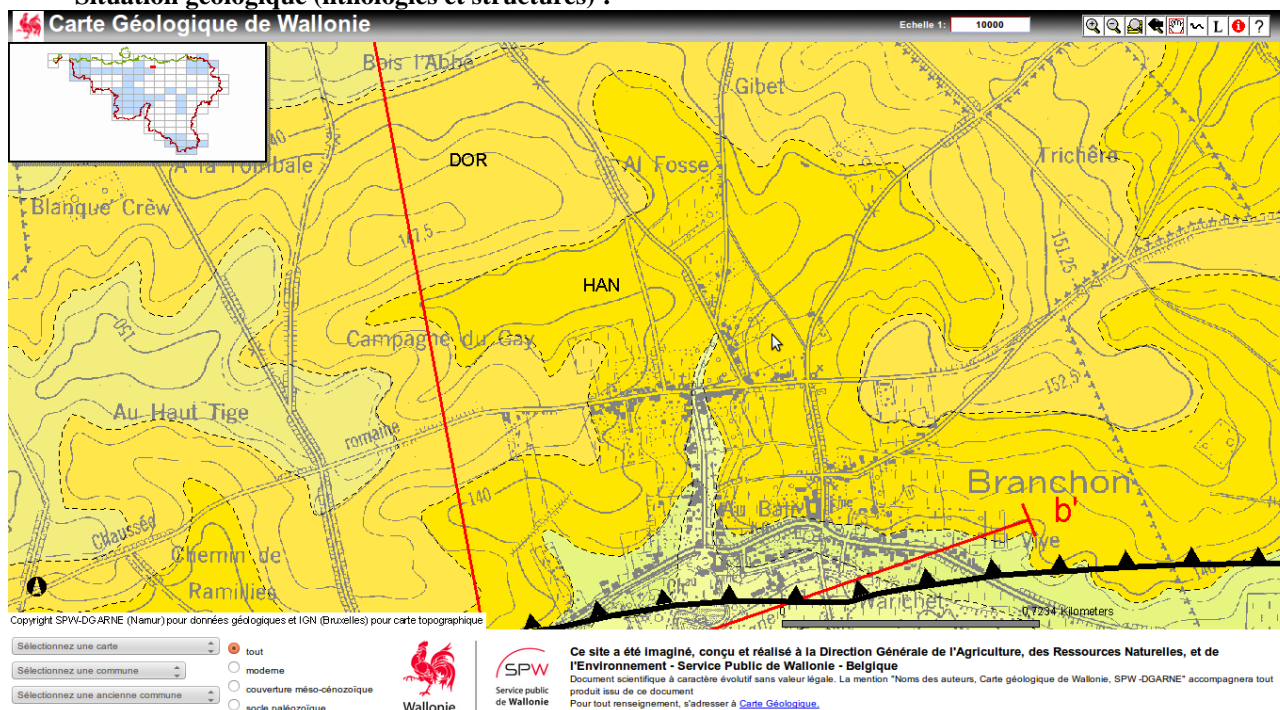


Figure 2 : Carte géologique. Sur le socle plissé et faillé du massif du brabant se trouvent des dépôts littoraux généralement calcaires et sableux puis un lœss déposé pendant la dernière glaciation, ce qui confère à la région sa grande fertilité.

L'observation a lieu sur un sol fertile composé de limon lœss sur une épaisseur assez grande (10 m). Dessous, il y a différentes formations : la formation DOR est composée de sables. Plus bas, on rencontre les calcaires siliceux de la formation de Hannut (HAN).

On observe une faille de charriage à un kilomètre au sud de la position des témoins : la faille de l'Orne – Noirmont – Baudecet. Cette faille n'est plus active depuis très longtemps. Elle appartient au socle brabançon et met en contact des roches du Cambrien Inférieur poussées au-dessus de terrains plus récents, du Cambrien Supérieur et du Silurien (qui datent quand même pour ces derniers, pourtant plus récents, de 430 millions d'années – ère primaire). Cette faille a été active durant la phase acadienne de l'orogénèse calédonienne qui s'est achevée il y a 350 millions d'années. Les terrains des formations DOR et HAN, ainsi que le lœss, ne sont pas affectés par cette faille, signe de son inactivité depuis l'ère tertiaire au moins.

Il n'y a aucune carrière ni exploitation à proximité.

III. Le moment

Jour de la semaine et date : le mardi 13 mars 2012
Heure de début : entre 21h15 et 21h30 (heure d'hiver)
Heure UTC : 20h15
Heure sidérale : 08h16
Durée : environ 100 secondes

Phases d'observation :

Phase 1 : 50 secondes

Phase 2 : 30 secondes

Phase 3 : 5 secondes

III.1. Analyse du contexte temporel

Le véhicule du témoin est le seul qui circule dans cette zone à ce moment. Il n'est pas trop tard mais nous sommes en zone rurale en fin d'hiver et personne ne semble être à l'extérieur de son domicile. Un entraînement de football est cependant en cours à Merdorp, à 1,7 km au nord-est du lieu d'observation.

IV. Les conditions de l'observation

IV.1. Météo et visibilité

Rapport METAR de l'aéroport de Beauvechain (base aérienne) à 22 heures

AAXX 13211 06458 42462 80802 10073 20041 30181 40338 50000 885// 333 88619 91106 91204			
SYNOP	Synoptic observation (intermediate hour)		
	section 0:		
AAXX	fixed land station		
1321	Report time:	on the 13., 21:00 UTC	
1	wind data:	m/s	
06458	station id:	06458 (Europe)	
	section 1:		
4	precipitation data:	omitted (not available)	
2	weather data:	omitted (no significant phenomenon)	
4	base of lowest cloud from:	300 m	980 ft
	to:	600 m	1970 ft
62	Visibility:	12 (.. <13) km	7.5 miles
8	total cloud cover:	8/8 (10/10)	
0802	Wind:	from the E (80° (+4°/-5°)) at 7.2 km/h	3.9 kt = 4.5 mph = 2 m/s
10073 20041	Temperature:	7.3 °C	45.1 °F
	Dewpoint:	4.1 °C	39.4 °F
	relative humidity*:	80 %	
30181	station level pressure:	1018.1 hPa	30.06 in. Hg = 764 mmHg
40338	sea level pressure:	1033.8 hPa	30.53 in. Hg = 775 mmHg
50000	pressure change (station level) since 3 hour(s):	0.0 hPa, having increased, then decreased	
885//	cloud types:	low: 8/8 (10/10) stratocumulus (not formed by spreading cumulus) (Sc)	
		mid-level: (not available)	
		high: (not available)	
333	section 3:		
88619	base of 8/8 (10/10) stratocumulus:	570 m	1870 ft
91106	highest gust since 3 hour(s):	21.6 km/h	11.7 kt = 13.4 mph = 6 m/s
91204	highest wind mean speed since 3 hour(s):	14.4 km/h	7.8 kt = 8.9 mph = 4 m/s

copyright (c) 2006-2012 metaf2xml @

Nous en déduisons l'existence d'une couverture nuageuse intégrale (100 %). L'altitude de la base des nuages les plus bas était à 300 m (à Beauvechain l'altitude est de 100 m). La base des stratocumulus les plus bas est à 525 m (différence d'altitude entre Bolinne, plus haute, et Beauvechain 45 m).

IV.2. Situation astronomique

L'observation est nocturne.

Voici le ciel tel qu'il se présentait cette nuit-là :



Figure 3 : carte du ciel vers le nord (phase 1)



Figure 4 : le ciel vers l'est en phase 2 et 3.

Principales attractions du ciel

Deneb est théoriquement bien visible vers le nord lors de la phase 1 de l'observation avec une élévation inférieure à 10° et une magnitude de 1,25, à condition que le ciel soit bien dégagé. Elle n'est pas très impressionnante. Arcturus est l'étoile la plus brillante à l'est un peu au-dessus de 10° d'élévation et avec une

magnitude de -0.04. Ces 2 étoiles ne présentaient pas du tout la même taille que la lumière observée.

Description de la Lune

La lune n'est pas visible au moment de l'observation, elle n'apparaît qu'après 2 heures du matin vers l'azimut N130°E

IV.3. Conditions d'observation

Les témoins nous décrivent une bonne visibilité même si la couverture nuageuse est totale. Les étoiles ne sont de toute façon pas visibles. Il fait très sombre, le soleil est couché depuis plus de deux heures.

V. Les faits décrits par le/les témoin(s)

Origine de l'information : message laissé par le frère du témoin principal via le formulaire Internet disponible sur le site du COBEPS.

Date du témoignage principal : 11 juillet 2012 - enregistrement audio digital existant.

Type de témoignage : oral, les deux enquêteurs se sont rendus au domicile des témoins pour les rencontrer. Ils ont réalisé, avec le témoin principal, une reconstitution sur les lieux de l'observation. Nous devons préciser que la fille de 13 ans n'a pas voulu témoigner et que celle de 8 ans a bien voulu parler mais elle n'a pas vu le triangle.

V.1. Narration

V.1.1. Circonstance et déroulement

Il était environ 21h15-21h30 le mardi 13 mars 2012, la nuit était tombée et le ciel était noir, sans étoiles. Le temps était sec. Le témoin, JNE, entrepreneur en bâtiment de 38 ans, accompagné de ses deux filles âgées de 8 et 13 ans, revenaient à leur domicile situé à Orp-Jauché après avoir rendu visite à leur épouse et mère hospitalisée.

Phase 1

A la sortie de Branchon en direction de Jandrenouille, au volant de sa Ford Kuga diesel, le témoin aperçut, une lumière de la taille de la Lune qui attira son attention (Position 1, Figure 1 – T1=0 sec).

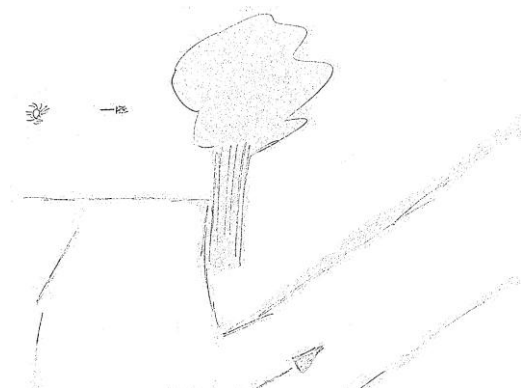


Figure 5 : première vision du phénomène. A gauche le croquis du témoin, à droite une reconstitution à l'aide des photos de Google Earth.

Celle-ci ressemblait davantage à la lueur d'une ampoule de type économique qu'à une lampe halogène. Cela ne ressemblait pas à un phare de véhicule. Si cette lumière n'éblouissait pas les passagers, le conducteur était néanmoins intrigué par son apparence et son déplacement très rapide. Le témoin taquina ses filles en leur disant « *Regardez, il y a une soucoupe volante !* » Après l'avoir aperçue durant quelques secondes, d'abord par la vitre de la portière puis au travers du pare-brise, la lumière se rapprocha d'un bosquet. La vitesse de la lumière était très rapide. La route présentait un carrefour en Y, les témoins

empruntèrent la branche de droite pour rentrer à leur domicile. La plus jeune fille du témoin, assise derrière le conducteur et attachée par une ceinture de sécurité, put observer la lumière durant cette première phase d'observation. Le sens de déplacement rapide de la lumière dans la direction de Merdorp et la configuration du terrain amena que celle-ci fut bientôt masquée par des arbres dont une rangée de peupliers. JNE décida de suivre la lumière et accéléra afin de retrouver une bonne visibilité.

Vingt secondes plus tard et 390 m plus loin, le champ de vision des témoins redevint dégagé à la sortie des arbres (Position 2, Figure 1 - T2=20 sec.). La route de Branchon emprunte à présent un paysage campagnard où seules les lumières du terrain de football de Merdorp, situé à environ 1,7 kilomètres, éclairaient le ciel en raison d'un entraînement. La lumière du phénomène était très visible et rapprochée, comparable à la taille apparente d'une balle de ping-pong à bout de bras, plus grande qu'une bille (3,5°). Sa vitesse de déplacement s'était ralentie, de même que celle des témoins qui est d'environ 30-40 km/h.

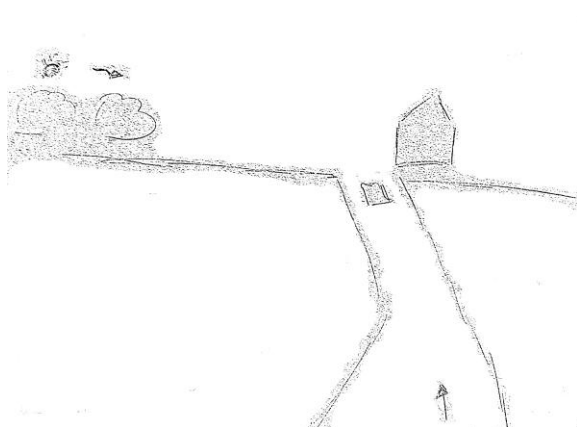


Figure 6 : la lumière est de grande taille et se présente comme un simple disque lumineux. A gauche le croquis du témoin, à droite une reconstitution à l'aide de Google Earth

Quinze à vingt secondes plus tard (T3=50 sec. max.), la lumière s'est rapprochée considérablement et est de forme ronde. (En effet, nous devrions plutôt parler de disque que de sphère.) La Ford Kuga évoluait au ralenti en deuxième vitesse. La taille apparente était comparable à celle d'un ballon de football porté à bout de bras (19°). Elle se situait, selon les témoins, à environ 250-300 m en face d'eux, plein nord, puis elle traversa lentement la route vers Merdorp, sur la droite. Le bas de la lumière est alors à une élévation de 1°. Le conducteur décida de stopper la voiture et de la garer sur le bord de la route, l'avant en direction de la lumière tout en laissant les feux de route allumés. La radio fonctionnait à l'intérieur de l'habitacle sans la moindre interférence et JNE baissa le son de celle-ci. La vitre du côté conducteur était complètement baissée et les témoins ne purent entendre aucun bruit ni sentir la moindre chaleur. Le disque blanc continue lentement sa route vers la droite. Angulairement il accélère et son élévation augmente jusqu'à une hauteur de 8°.

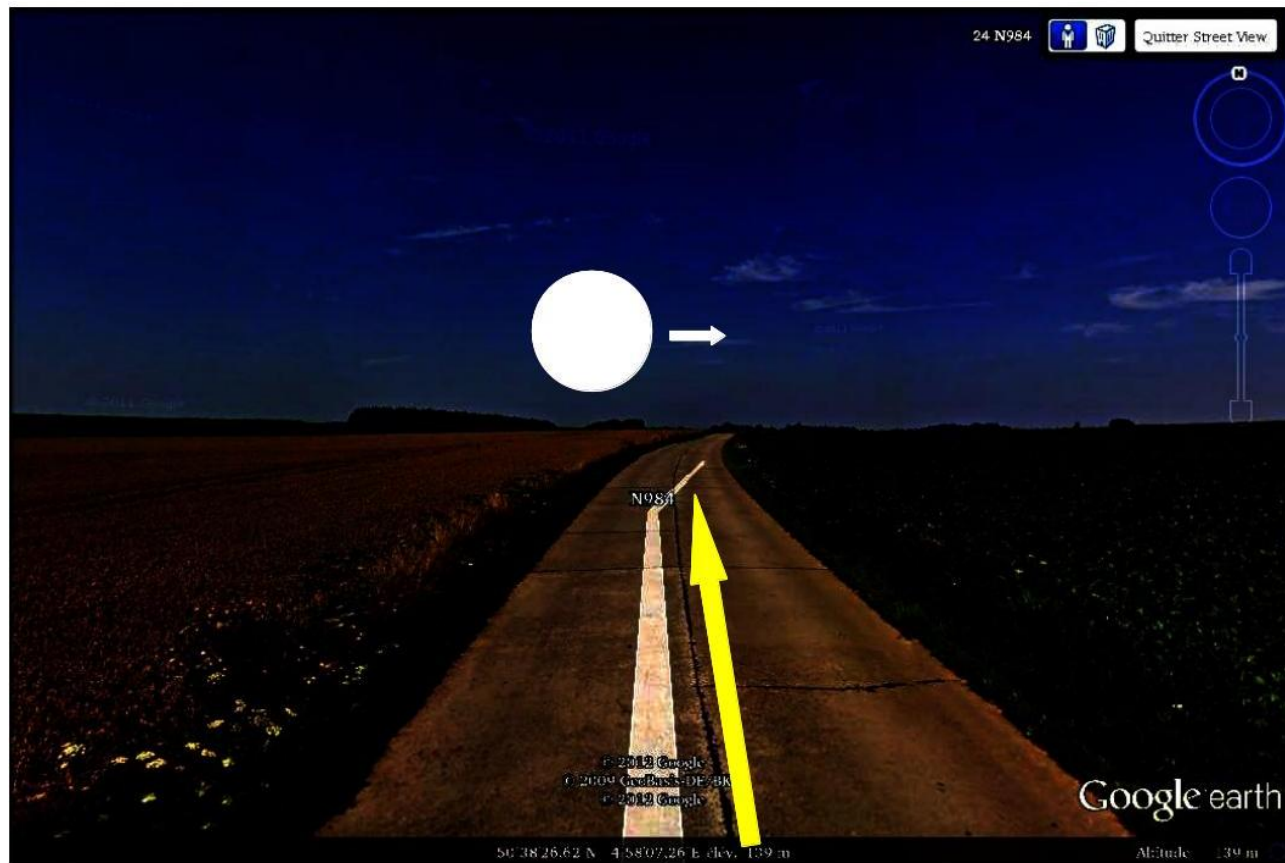


Figure 7 : la lumière va traverser la route ; elle a 19° de taille apparente !

Phase 2

Trente secondes plus tard (Position 3, Figure 1 – T4=80sec. Max.), la deuxième phase d'observation est marquée par l'arrêt de la lumière. « On a vu clairement qu'elle était arrêtée ». L'azimut du centre de la lumière est de N126°E, l'élévation de 8°.



Figure 8 : la lumière s'arrête à l'azimut N126°E.

L'observation est marquée par un changement d'aspect. En effet, jusqu'à présent le phénomène a toujours ressemblé à une lumière ronde de couleur plutôt blanche comparable à une ampoule non éblouissante et ne diffusant pas de lumière au sol, « assez puissante mais pas diffuse ». Soudain, lorsqu'elle se trouvait au-dessus d'un champ sur le côté droit de la route (en direction d'un petit bois), au moment où elle était au plus proche des témoins, à l'arrêt, à une distance estimée par JNE à environ 200 m d'eux « et entre 150 et 200 m d'altitude », un objet triangulaire apparut ; il pivota lentement sur lui-même et se présenta la pointe vers le bas. Le bas du triangle se situait selon la reconstitution à une hauteur angulaire de 8°. Si, en trente secondes, la lumière de la taille d'une balle de ping-pong a fameusement grossi pour atteindre la taille d'un ballon de football, le tout en en se rapprochant d'eux, les témoins n'ont pas pris peur.



Figure 9 : apparition d'un triangle sur pointe. Le dessin de gauche est fait par le témoin principal. Il situe le triangle à droite du petit bois. Le terrain de foot de Merdorp est beaucoup plus à droite. Lors de la reconstitution, le triangle est situé à l'azimut N126°E soit d'après Google Earth, à gauche du bois.

Ce mardi soir, il y avait probablement un entraînement de football. L'éclairage du terrain de football de Merdorp permit aux témoins d'apercevoir, grâce à la lumière diffuse des pylônes d'éclairage, cette forme sombre qui se détachait sur le ciel nocturne non étoilé. JNE ne vit aucune épaisseur : « *et je n'ai pas pu voir de couleur non plus. La face était sombre sans texture particulière. Il n'y avait pas de lumière sur le pourtour* ». Le triangle ne projetait pas d'ombre au sol. La lumière était soit éteinte, soit non éclairante. La lumière du stade n'était pas assez forte pour produire de l'ombre. La reconstitution de la Figure 9 ne rend pas bien le caractère particulièrement sombre du triangle qui n'est absolument plus visible avant et après son apparition par basculement.

« *Le basculement n'était pas très rapide. Il n'y a pas eu de variation dans sa structure et c'est là qu'on a vu que c'était un OVNI, avant c'était une lumière. Il n'était pas sur base mais sur coin* ». JNE décrit : « *une forme triangulaire très très nette avec des arrêtes. C'était non arrondi, c'était pointu* ». La lumière disparut durant cette manœuvre, laissant apercevoir une structure sombre, mate, de forme triangulaire avec des côtés de longueurs égales, « *parfaitement équilatéral* ». La taille de l'objet était impressionnante, JNE l'estima à 60° à bout de bras soit, selon lui, entre 35 m et 50 m de grandeur. Il s'agit bien entendu d'une estimation faite par le témoin. « *La pleine lune est bien petite pour moi. La taille est très impressionnante pour moi et c'est ce qui a fait peur à la petite. A bout de bras, beaucoup plus gros qu'un ballon de football. On est entre deux villages et il n'est pas passé à proximité d'un repère.* »

Lorsque JNE tenta d'identifier le lieu où se trouvait la lumière par rapport à la structure triangulaire, il estima « *qu'elle devait se trouver vers l'avant sur une des pointes mais ce n'est pas un phare comme il y a sur un avion car un avion qui éclaire dans le ciel vers un nuage, on voit la traînée de lumière, ici pas. Si la lumière est sur le dessus, on ne voit pas la lumière basculer par chez (vers) nous, la lumière est plutôt à l'avant du triangle, sur le dessus de l'appareil si on peut appeler cela un appareil. Quand il bascule, la face qui a cette lumière n'est plus visible, c'est la première chose qui disparaît. Elle a disparu, pas comme si elle s'était éteinte mais plutôt comme si elle était sur l'autre face. Dire si elle était sur le milieu ou sur la pointe n'est pas facile.* »

Nous avons réalisé une reconstitution avec une équerre et le témoin estima que la lumière ne se situait pas sur la pointe en tant que tel, probablement plus en arrière. A aucun moment, les témoins ne voient simultanément la lumière et le triangle.

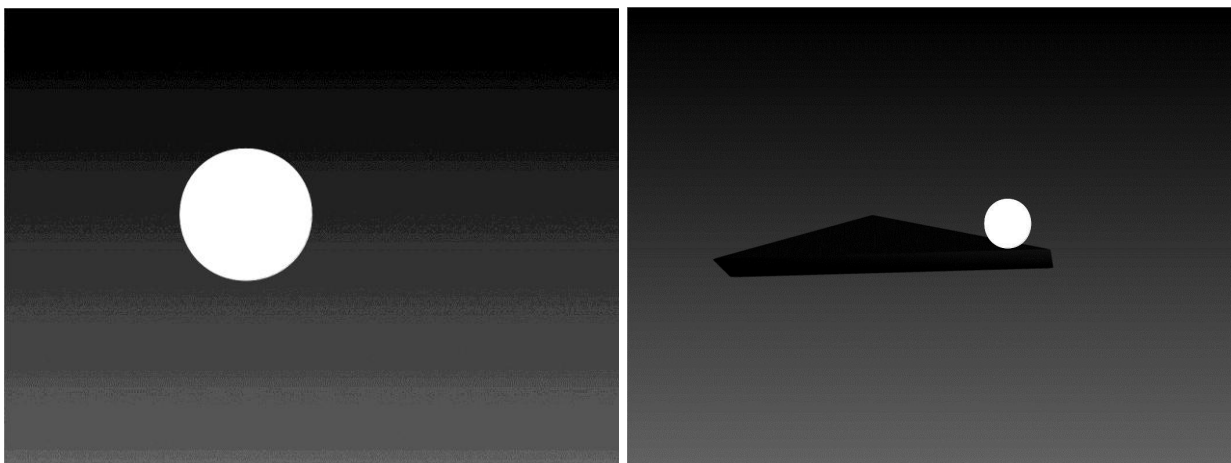


Figure 10 : reconstitution de la position relative de la lumière et du triangle. Le triangle ici présente une épaisseur mais le témoin n'en signale aucune. Nous reprécisons ici que le témoin n'a pas vu : les 2 objets simultanément, l'image de droite est une reconstitution supposée¹

Selon JNE, l'apparence de la lumière n'a jamais varié durant l'observation, sauf durant la phase de basculement, moment pendant lequel la lumière n'était pas visible suite à l'effet de basculement et non pas un effet de variation d'intensité. L'impression générale était qu'une sphère lumineuse se déplaçait vers la voiture de JNE. Au plus proche, lorsque l'objet a basculé et est apparu sous la forme d'un triangle équilatéral, la lumière a disparu non pas comme si elle s'était éteinte mais plutôt comme si elle était située sur une autre face, comme si cette lumière était placée au-dessus d'une structure et qu'elle était progressivement masquée par celle-ci. Le témoin principal ne peut affirmer si la lumière était située au milieu, sur le côté ou à l'avant du triangle. Dans la reconstitution de la Figure 10, nous l'avons placée arbitrairement sur l'avant. Malgré cette proximité apparente entre le triangle et la lumière, la surface du triangle n'est pas éclairée par la lumière, apparemment, car en dehors de la phase de basculement, le triangle est invisible. A moins que le triangle ne soit tout simplement pas présent.

La plus jeune des filles était placée à gauche de la voiture alors que l'objet était situé à droite, et elle ne put bien voir le triangle, contrairement à sa grande sœur située du bon côté. JNE voyait l'objet à travers des vitres latérales situées à droite. La fille aînée prit peur lorsque la forme triangulaire apparut et elle se mit à crier et à pleurer. Le disque de lumière resta immobile durant 10 secondes, la phase de basculement dura environ 2 secondes, puis encore 2 secondes pour la réapparition de la lumière. Toute la phase deux prend environ 15 secondes au total. La forme triangulaire ne fut visible que pendant quelques secondes.

Phase 3 (Position 3, Figure 1 – T5=95.)

A la fin de la deuxième phase d'observation, le triangle disparaît « progressivement ». La lumière est réapparue de manière similaire à sa disparition lors du basculement : « *Il s'est ré-incliné, remis en position horizontale, vers la fin on revoit la lumière. Il est reparti tout simplement dans la même direction en continuant sa route* », sans avoir fait de virage. La lumière reprit de la vitesse et passa devant le petit bois pour se diriger en direction du village de Branchon toujours sans émettre le moindre son (la vitre de la portière du conducteur est toujours baissée). La lumière passa à côté des arbres sans occasionner de déplacement d'air sur ceux-ci (NB : ceci confirme que sur le dessin du témoin présenté à la Figure 9, la position du triangle est incorrecte ; il devrait se situer à gauche du petit bois).

Cette phase d'éloignement dure 5 secondes (T6=100sec.)

¹ (Tel que dessiné ici, le triangle semble être un triangle avec les coins gauche et droit cassés, or, il n'en n'est rien. Il s'agit d'un effet de perspective car les angles sont pointus)

Compléments :

Hormis les phares allumés en mode route – grands phares – depuis la sortie du village de Branchon et qui devaient signaler leur présence, les témoins n'ont pas tenté de se manifester vis-à-vis du phénomène. Ces feux de route étaient dirigés vers le triangle lors de la phase d'arrêt de la voiture.

Le disque de lumière n'est jamais devenu éblouissant malgré qu'il se soit apparemment rapproché très fortement des témoins.

Il n'y a pas eu d'autres voitures durant l'observation.

Etant donné le déplacement relatif de la lumière et des témoins, il semble que la lumière soit de forme ronde (un *disque* que nous avons extrapolé par une *sphère* mais parler de disque est plus correct). OK

V.1.2. Fin de l'observation

Comme la fille aînée avait peur, elle refusa la proposition de son père qui souhaitait emprunter une route de campagne située un peu plus loin sur la droite et qui leur aurait permis de se rapprocher de la lumière. Le conducteur repartit avant que la lumière n'ait disparu à l'horizon sud.

Elle s'est éloignée mais les témoins n'étaient pas dans la bonne direction pour la suivre. Ils ont continué leur route vers leur domicile. A l'arrière du véhicule et dans le rétroviseur, ils virent toujours la lumière qui s'éloignait, comparable à l'apparence qu'elle avait lorsqu'ils l'ont aperçue au début.

Les témoins rentrèrent à leur domicile et ne croisèrent aucun autre véhicule. Il n'y en eut aucun pendant toute la durée de leur observation. Les témoins ne sont jamais sortis du véhicule.

De retour chez eux, les témoins signalèrent la présence de quatre ou cinq hélicoptères, probablement de type Agusta, qui tournèrent durant environ trente minutes. « *On les a vus tourner ici.* » Ceci éveilla leur curiosité mais JNE ne fit pas vraiment de lien causal entre le phénomène et ces hélicoptères étant donné que des manœuvres sont régulièrement organisées (via Beauvechain tout proche) sur la plaine de Bolinne, ce qui correspond au lieu de l'observation. « *Il paraît que cela ferait partie de la plaine d'entraînements militaires, un projet d'éoliennes a été arrêté à cause de cela.* »

Croquis d(es) témoin(s)

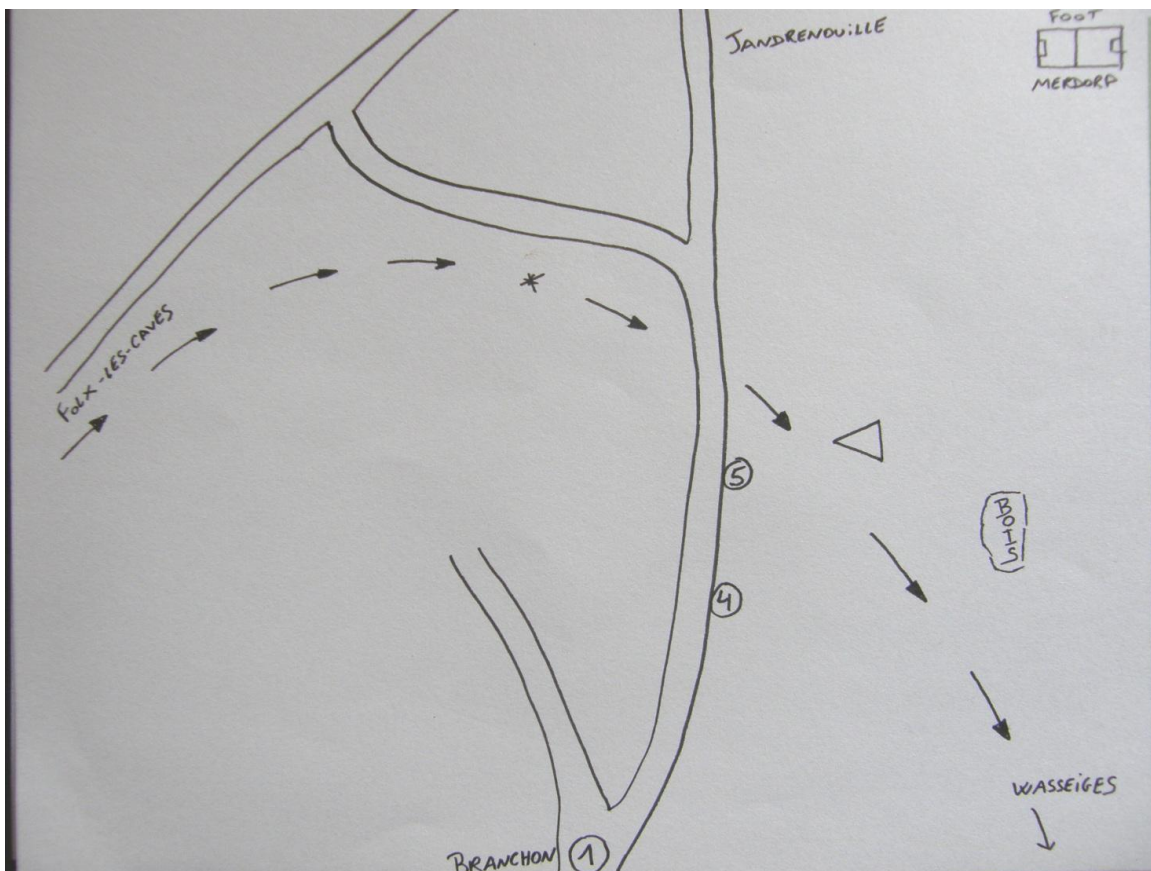


Figure 11 : carte de l'observation dessinée par le témoin

Dessin 1 (Figure 11) : DVE reproduit au feutre noir le dessin que JNE a dessiné et qui représente une vue d'ensemble du déplacement de l'OVNI. D'abord une lumière sur le côté gauche de la route qui lui semble avoir parcouru environ 4 kilomètres en quelques secondes. Ensuite elle ralentit très fortement au-dessus de la route de Branchon pour stopper après l'avoir traversée. La lumière devient un triangle qui a stoppé son déplacement et qui semble suspendu en l'air avant de redevenir une lumière et de reprendre son déplacement en direction de Wasseiges. 1 est la vue initiale, 4 est le lieu où la voiture a ralenti et 5 le moment du basculement. Ces numéros correspondent aux points 2 et 3 sur la carte de la Figure 1.

Dessin 2 (Figure 5) : Le témoin dessine la lumière telle qu'elle se présentait lorsqu'elle attira son attention. Il s'agit d'un point sur l'horizon mais qui ne scintille pas. Semblable à une petite ampoule de type économique, non éblouissante, on la voit sans voir ce qui se trouve autour. Elle grossit rapidement en taille. Ensuite, elle passa derrière les arbres, les maisons et la rangée de peupliers avant de ralentir.

Dessin 3 (Figure 6) : Le témoin dessine la route après Branchon vers Jandrenouille. Il s'agit de l'entrée du village de l'autre côté des peupliers. La lumière apparaît très basse sur l'horizon, à la gauche de la route. La lumière se déplace rapidement en direction des témoins mais moins rapidement qu'au début de l'observation. Elle se met à grossir tout en réduisant sa vitesse. La lumière n'a pas encore traversé la route sur laquelle circulent les témoins. La voiture, seule sur la route, avance presque au pas, les grands phares sont allumés.

Dessin 4 (Figure 9) : On y voit la lumière du terrain de football. La lumière a traversé la route et s'immobilise puis bascule pour disparaître et faire progressivement place à un triangle équilatéral sur pointe.

V.2. Description détaillée du phénomène principal

Nombre de phénomènes/objets différents : un ou deux selon que l'on considère que la sphère et le triangle sont deux objets séparés.

Les objets étaient-ils groupés : oui

Forme générale : sphère lumineuse puis triangle équilatéral se présentant sur pointe.

Particularité ou détails de forme : la lumière semble placée sur le dessus - ou le dessous- du triangle équilatéral étant donné qu'elle se présente identiquement durant toutes les phases sauf lors du basculement – lorsque le triangle a montré sa base aux témoins. La lumière est revenue à son aspect original lorsque le triangle a re-basculé pour reprendre sa position initiale.

Aspect de la surface: phases 1 et 3 : brillante mais sans éblouir
phase 2 : sombre et mate, sans relief

Couleur de l'objet : phases 1 et 3 : blanc
phase 2 : noir

Variations des couleurs : néant

Luminosité : semblable à une ampoule économique, non éblouissante. Puissante mais pas diffuse. Elle n'éclaire ni le paysage ni le triangle situé sous elle si on suppose que le triangle accompagne la lumière tout au long de l'observation.

Variation de luminosité : pas de variation ni de scintillement

Nombre de feux : néant

Description des feux : néant

Bruit : néant (vitre conducteur baissée)

Variations du bruit : néant – pas de bruit perçu.

V.3. Description de la position et des mouvements du phénomène principal

Déplacement: rectiligne ou courbe – selon l'interprétation

Direction générale du déplacement : nord-sud

Variation de vitesse:
phase 1 : vitesse régulière
phase 2 : arrêt
phase 3 : accélération progressive

V.3.1. Détermination des angles à différents moments de l'observation

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Au plus près	Précision
Temps	00:00:00	00:00:20	00:00:50	00:01:20	00:01:35	00:01:40		
Azimat	300	360	360	83	126	170	126	1 sec. N>E
Élévation	0,5	1	1	8	8	4	8	1 °
Dimension angulaire	0,5	3,5	19	60	19	0,5	19	°
Déplacement angulaire		60	0	83	43	44°		
Vitesse angulaire		3,00	0,00	1,04	0,45	0,44°/sec		

Tableau 1 : détails du déplacement et de la taille apparente de l'objet selon le témoin. La boule au plus près fait 19° de taille angulaire, le triangle 60°.

La lumière puis le triangle sont au plus près des témoins durant la phase qui va de T3 à T5 mais plus certainement entre T4 et T5. Ceci se manifeste par une augmentation de la vitesse angulaire entre T3 et T4 (1,04) et par une augmentation de l'élévation de 1° à 8°, alors que le témoin principal signale un ralentissement puis un arrêt de l'objet.

Malheureusement, sans élément de comparaison, sans point de repère, la distance – et donc les tailles, altitudes, vitesses - ne peuvent être calculées. La seule indication est donnée par la couverture nuageuse, la lumière et le triangle ne peuvent être situés à plus de 570 m d'altitude et probablement à moins de 300 m.

En prenant 300 m d'altitude et en suivant la règle des triangles rectangles (Figure 12), on peut déterminer que la distance maximale du phénomène (c) est de 2156 m.

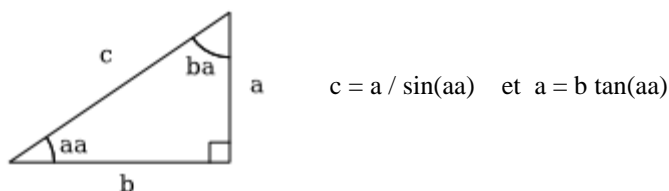


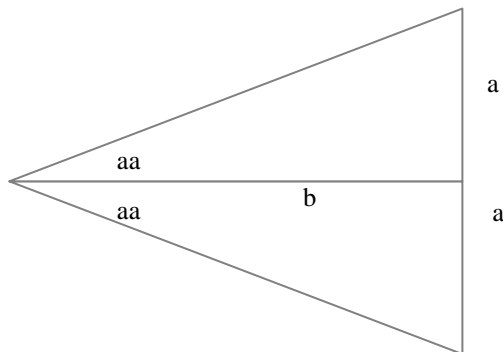
Figure 12 : trigonométrie. a, correspond ici à l'altitude de la base des nuages (par rapport au sol, soit 300 m), aa correspond à l'angle d'élévation (soit 8° au plus près pour la base du triangle).

La formule donne : $300\text{m}/\sin(8^\circ - \text{soit } 0,14 \text{ radian}) = 2156\text{m}$

Si la lumière se trouvait à la distance de 2156 m des témoins et en tenant compte d'une taille angulaire de 60°, le triangle devrait avoir une taille de 2490 m et le disque 721 m de diamètre (19°). Dans ce cas, il est probable qu'un tel objet ait été vu à Merdorp et probablement dans une bonne partie du pays. Comme nous n'avons pas eu d'autres témoignages, nous excluons cette dimension.

La taille réelle peut-être déterminée à l'aide de la formule suivante toujours tirée de la trigonométrie :
 $a = b \tan(aa)$

a = la moitié de la taille réelle, b = distance calculée, aa = la moitié de la taille angulaire
En fait ce sont deux triangles rectangles accolés par leur grande base.



La formule donne : $2 \times 2156\text{m} \times \tan((19^\circ - 0,332 \text{ rad})/2)$

Le témoin estime que l'objet est à 200 m (b); à cette distance le disque de taille apparente de 19° a un diamètre de 67 m et le triangle une hauteur de 231 m. Cette taille reste très impressionnante et aurait été très largement visible. Il est probable que l'objet ait été encore plus proche.

En conclusion il est probable que l'objet observé se trouvait à moins de 100m du témoin

V.4. Effets physiologiques et physiques du phénomène sur l'environnement

Effets sur le sol et les matériaux

Les témoins écoutaient la radio et aucun grésillement n'a été perçu. De même, le moteur diesel de la voiture n'a pas donné le moindre signe de perturbation. Pas de modification de l'intensité des phares non plus.

Effets sur la flore : néant

Effets sur les animaux: néant

Effets sur les témoins

La fille aînée du témoin qui était à l'avant dans la voiture, sur le siège passager, a eu peur lors de l'apparition du triangle « *parce que c'est grand et on n'a jamais vu cela*, tel que son père nous rapporte. Mais selon sa maman, rencontrée lors de l'enquête, la fille aînée lui en a parlé et décrivait l'OVNI comme un losange et non un triangle. Elle refusa d'en parler lorsque les enquêteurs sont allés rencontrer les témoins. Son père en a parlé à une amie de sa grande fille qui était à leur domicile et la fille aînée était gênée de la situation, surtout à cause de la question de savoir ce que ses amies allaient penser d'elle. Elle refusa d'en parler à l'école.

Autre information

Les témoins avaient un GSM avec une fonction photo mais ils n'ont pas pris de photo.

VI. L'enquête

VI.1. Les enquêteurs

Nombre d'enquêteurs : 2

VI.1.1. Enquêteur principal

Prénom & nom : Daniel Van Assche
INITIALES : DVE

Adresse :

1370 Saint-Remy-Geest

Tél. :

Sexe : Masculin

Formation: Licence en Sciences Politiques, diplômes en orientalisme et en gestion

Profession: Fonctionnaire

Nombre d'enquêtes réalisées : 12

VI.1.2. Autres enquêteurs

Prénom & nom : Jean-Marc WATTECAMPS
INITIALES : JMWS

Adresse :

1490 Court-Saint-Etienne

Tél. :

Sexe : Masculin

Formation: Master en géologie et environnement

Profession: Employé en environnement

Nombre d'enquêtes réalisées : >50

Position de l'enquêteur par rapport au phénomène OVNI

DVE : Les OVNI constituent un phénomène physique, réel, inexpliqué, et nous devrions investir davantage dans la recherche sur sa nature/origine. Celle-ci peut être naturelle, humaine ou extraterrestre. Etant donné son caractère inexpliqué, je pense que nous devrions chercher sans *a priori*, en restant ouvert, en utilisant toute forme d'éclairage utile à notre compréhension (multidisciplinarité) et en n'écartant aucune piste, sauf le paranormal car il propose une approche insatisfaisante que nous connaissons encore moins.

JMWS : Le phénomène ovni est complexe. Il concerne non seulement les observations de lumières et d'objets mystérieux dans l'environnement terrestre mais aussi, toutes les modifications sociales et culturelles engendrées par leur persistance. Les OVNI (Objets Volants Non Identifiés – après analyse) ont une réalité matérielle/physique. L'observation d'un OVNI induit également des changements d'ordre psychologique auprès des témoins. L'importance de ceux-ci dépend probablement de la proximité de l'OVNI et de la durée de l'observation. Je ne défends aucune hypothèse explicative globale au phénomène et considère que chaque observation doit faire l'objet d'une enquête la plus rigoureuse et indépendante possible.

VI.2. Les recherches

Date du début de l'enquête : 16/06/2012

Date de fin de l'enquête : 11/02/2013

VI.2.1. Etapes de l'enquête et vérifications réalisées

14/03/2012 : le frère du témoin principal complète le formulaire en ligne du COBEPS. Le témoignage indirect restera inexploité quelques mois.

16/06/2012 : JMWS demande à DVE et GGE de prendre l'enquête en charge. DVE prend contact avec GGE qui décline la proposition, étant donné son état de santé. DVE prend contact avec le témoin via son frère et suite au compte rendu initial, une enquête est décidée. JMWS se joint à DVE.

11/07/2012 : JMWS et DVE ont rendu visite aux témoins à leur domicile et la reconstitution sur les lieux de l'observation est effectuée le même jour.

12/07/2012 : JMWS réalise des reconstitutions graphiques de l'OVNI observé sur base du témoignage de JNE.

Mi-juillet 2012 : Nous avons recherché des informations sur les **survol des hélicoptères**. Le témoin principal parla de 4 à 5 hélicoptères qui survolèrent la plaine de Bolinne et qui furent audibles depuis leur domicile. La Force aérienne informe sur les manœuvres programmées via son site².

Mi-juillet : confirmation par PPT de la réalisation d'exercices par cinq hélicoptères de Beauvechain sur la plaine de Bolinne le jour de l'observation.

Août 2012 : DVE met en forme un premier rapport.

21/09/2012 : présentation sommaire de l'observation au GG du COBEPS. Des commentaires et suggestions sont apportés entre autres pour la vérification.

Fin septembre 2012 : JMWS reprend le rapport pour y ajouter les éléments en sa possession.

Janvier 2013 : DVE finalise le rapport après contacts avec le témoin.

VI.2.2. Difficultés rencontrées lors de l'enquête

Le témoignage indirect par le frère du témoin n'a pas permis de repérer rapidement l'intérêt du cas. Ceci a fait perdre de très précieuses semaines et probablement des détails significatifs.

Le logiciel CASPER permettant de consulter l'historique des survols était en panne le 13 mars 2012. Nous n'avons pas pu établir si un avion a suivi une trajectoire semblable à l'OVNI.

Les enquêteurs soulignent que s'il leur a été possible d'interroger le témoin principal et sa plus jeune fille, la plus âgée a refusé de participer à l'enquête malgré qu'elle fût présente au domicile. Située du côté passager à l'avant, elle a manifestement eu peur lors de l'observation et a téléphoné directement à sa maman hospitalisée dès que ce fut possible en rentrant, ce que la maman confirma. Elle a aussi demandé à sa petite sœur d'être à ses côtés à l'heure du bain car elle craignait « *qu'on vienne la chercher* ». Son père pense qu'elle a eu peur car, lors de son inclinaison, le triangle était très grand et pas comparable à quelque chose de connu. Avant cette inclinaison, leur observation se limitait à une lumière et à sa poursuite, un peu sous la forme d'un jeu. Nous avons suggéré qu'elle puisse témoigner par écrit et faire des dessins.

VI.2.3. Evaluation des témoins par l'enquêteur

JNE est un homme parfaitement digne de foi. Maçon, il a une excellente appréciation des angles et des tailles. Habitant la région de longue date, il connaît parfaitement la disposition des lieux et les schémas qu'il réalise correspondent parfaitement à la reconstitution topographique que l'on peut réaliser par les mesures d'angle relevées sur les lieux de l'observation. Sa petite fille confirme l'observation, comme bien souvent de la part des enfants. Elle, contrairement à sa soeur, n'a pas eu peur et a pris l'observation comme un jeu.

² <http://www.mil.be/aircomp/subject/index.asp?LAN=fr&ID=273&PAGE=8>

JNE n'a jamais fait d'observations préalables, ni depuis. Même avant son observation, il jouait parfois à faire peur à ses filles à propos des OVNI. JNE ne semble pas non plus avoir été très perturbé par ce qu'il a observé.

VI.2.4. Evaluation du phénomène observé

A priori, l'observation ne peut être facilement réduite à celle d'un objet commun. La présence et la confusion avec un hélicoptère toutefois doit être vérifiée.

Y a-t-il eu des exercices de survol de nuit par un hélicoptère de Beauvechain ?

Selon le site de la Défense Nationale, non. Voici ce que l'on peut y lire.

Heli OPS

- 23 - 27/01/12: RAINBOW SWALLOWS - Flares & NVG - Bertrix
- 16 - 20/04/12: NATEVALPREP - Preparation Ex NATEVAL 1 - Koksijde
- 23 - 27/04/12: Challenge Coppi - aéroport Saint-Trond (EBST) & HTA (Helicopter Training Areas) 01/02/08
- 17/9 - 05/10/12: GREEN BLADE (EDA) + PEGASUS - Interoperability + Tactical Trg - Kleine Brogel
- 19 - 23/11/12: RAINBOW WARRIOR - Chaff & Flares - Lombardsijde
- 03 - 07/12/12: NATEVALPREP - Preparation Ex NATEVAL 2 - Koksijde
- 22 - 26/04/13: NATEVALPREP - Preparation Ex NATEVAL 3 - Koksijde
- 24 - 28/06/13: NATEVAL Koksijde

Il en résulte qu'aucune opération hélicoptérée n'est enregistrée à la période de l'observation. Le site de la Force Aérienne nous informe que les opérations correspondent à un hélicoptère qui effectue un vol à basse altitude quand il vole à moins de 4.500 ft (1370 m). D'après la carte ci-dessous, le lieu d'observation est légèrement en dehors de la zone de survol possible pour des opérations à basse altitude.



Figure 13 : un hélicoptère Agusta de la Force Aérienne Belge

Les zones de vol à basse altitude: où les trouver?

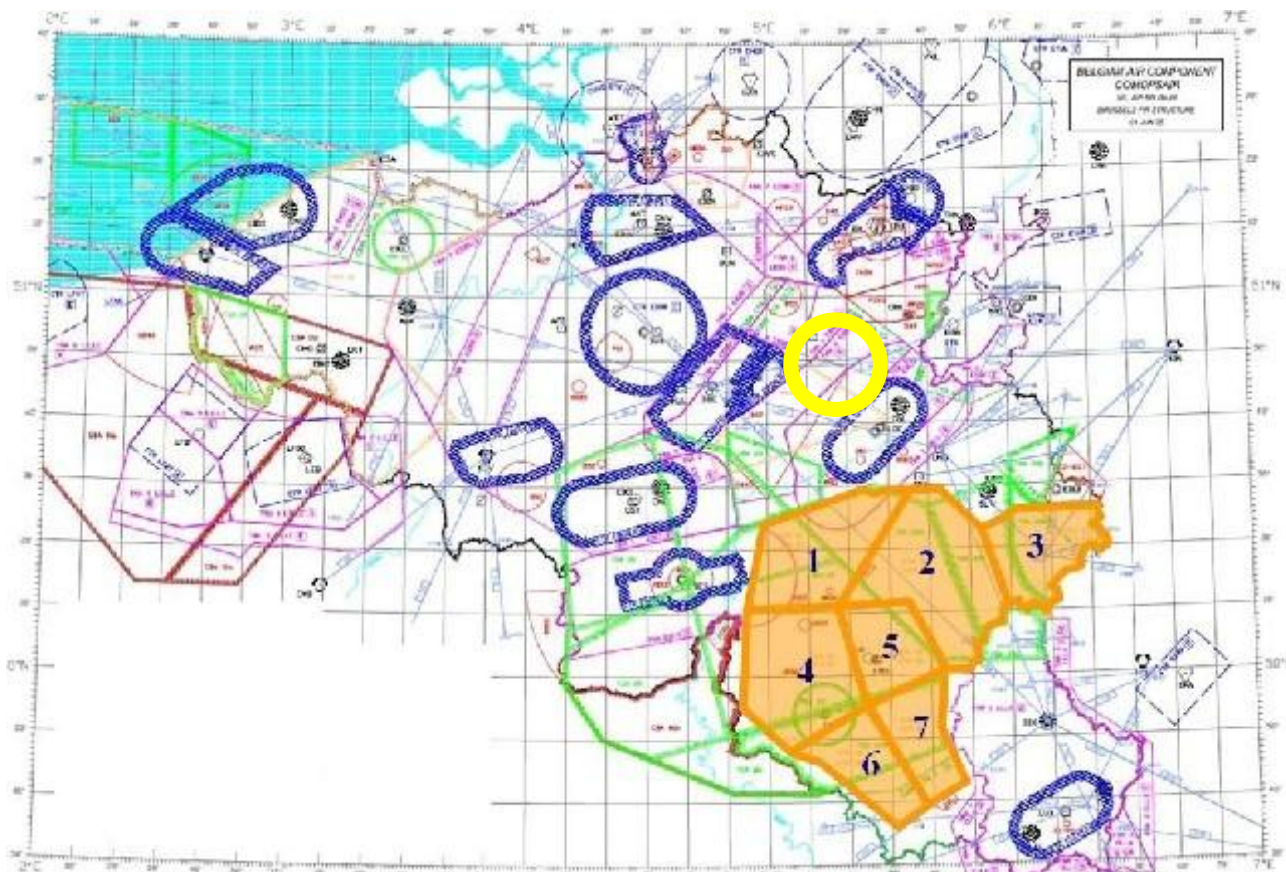


Figure 14 : En principe, Branchon n'est pas une zone d'opération d'hélicoptères, mais nous sommes situés dans le cercle jaune sur la carte, qui est une zone de manœuvre à l'approche de Beauvechain.

Il y a un certain nombre de zones réservées pour les activités militaires. Ces zones sont réparties au-dessus de l'ensemble du territoire national. Parmi celles-ci, se trouvent les zones de vol à basse altitude. Ce sont:

- les TRA (Temporary Reserved Areas), des zones d'activités militaires temporaires, où les avions peuvent voler en dessous des 4.500 Ft (1.370 m).
- Les LLFA (Low Level Flying Area), les zones utilisées par les jets et les avions de transport. Elles sont situées principalement dans le sud du pays car la densité de population y est moins importante. Ce sont les LLFA de Havelange, Bastogne, Arlon, Saint-Vith et Elsenborn.
- Les HTA (Helicopter Training Area), les zones réservées aux hélicoptères.

Ces zones sont situées à l'ouest et au nord de notre pays, ainsi que dans la LLFA des Ardennes.

Quand sont-elles ouvertes?

Les LLFA dans les Ardennes sont utilisées pour les avions belges.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi, de 07h30 Zulu (heure de Greenwich) à 11h00 Zulu et de 12h30 à 16h00 Zulu.

Elles sont fermées :

Les jours fériés

Du 1^{er} juin au 15 septembre.

Quand la visibilité est inférieure à 2.500 mètres

Quand les zones sont-elles occupées par les hélicoptères ?

Les vols de nuit

Il peut également y avoir des vols de nuit à basse altitude, à condition d'être autorisés par le Commandement Opérationnel de la Composante Air. Les vols de nuit ne sont pas autorisés pour les jets entre le 1^{er} juin et le 31 août. Ils ne sont jamais autorisés entre 24h00 et 06h00.

Notre contact au sein de l'armée de l'air confirme les manœuvres de 5 hélicoptères de Beauvechain au-dessus de la plaine de Bolinne le 13 mars en soirée.

Conclusions

DONC, OUI IL Y A EU SURVOL D'HELICOPTERES. Survol par ailleurs mentionné par le témoin mais après l'observation.

Le survol d'un hélicoptère peut-il être à la base de l'observation ?

Critères de reconnaissance des hélicoptères : bruit, déplacement d'air, feux de navigation et présence de projecteurs orientables, forme.

Bruit

Le témoin signale l'absence de bruit ; même si la radio du véhicule était en fonction, la vitre était baissée, rien n'a été perçu. L'Agusta A109 a une longueur de fuselage de 10,71 m. Avec une taille apparente de 19°, il aurait dû se trouver à 32 m des témoins. A cette distance, le bruit est parfaitement assourdissant.

Déplacement d'air

Aucun déplacement d'air n'a été perçu et étant donné la proximité du A109, le souffle du rotor aurait dû être perceptible.

Les feux de navigation

Ils sont comparables à ceux des avions. Seule une grosse lumière blanche a été perçue. Il est probable que si l'Agusta était équipé d'un projecteur orientable et que celui-ci était braqué vers le véhicule, les témoins auraient pu ne pas voir les autres feux plus faibles.

Forme

L'Agusta ne présente pas, sous quelque angle que ce soit, une apparence triangulaire.

Conclusions

NON. Il est peu probable qu'il se soit agi d'un Agusta de la FAB. On peut rejeter cette hypothèse pour trois critères sur quatre.

Cette observation reste non identifiée pour le moment.

VI.2.5. Rapprochements avec d'autres observations (même région, même jour, même caractéristiques)

Aucune observation.

VI.3. Conclusions de l'enquête

VI.3.1. Classification

Hynek : LN

PAN (GEIPAN) : D

Vallée : -

VI.3.2. Identification

Identification :

Probabilité de l'identification :

VI.3.3. Indices

Indice	GEIPAN (Poher)	Mufon (Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports)
Crédibilité des témoins :	50	58
Etrangeté du cas :	60	14
Indice d'information :	95	100
Indice de certitude* :	29	8,29

Le résultat varie entre 0 (non crédible, sans étrangeté...) et 100% (parfaite crédibilité, étrangeté...)

* L'indice de certitude est obtenu par multiplication des trois indices précédents. Il donne une évaluation globale de l'intérêt du cas (ici: $0.5*0.6*0.95$).

REFERENCES

Cartographie

- ⤴ [Google Earth](#) 60.3.2197 date de la version 13 mai 2011
- ⤴ [NGI - infoshop](#) : Institut Géographique National Belge

Astronomie et satellites

- ⤴ [Stellarium](#) version 0.11.1
- ⤴ <http://www.calsky.com>

Météorologie

- ⤴ [Weather History & Data Archive : Weather Underground](#)
Weather Underground provides weather information for worldwide locations, including current conditions, hourly forecasts, radar and satellite maps. Specialized weather products include severe weather alerts, hurricane tracking, ski and sports weather, marine and aviation weather and user-contributed photographs.

Aéronautique

Radar virtuel : <http://casperflights.com/ebbr/>

Informations diverses : <http://www.aviation-fr.info/>

Outils ufologiques

- ⤴ Ballester-Guasp Evaluation of Completed Reports, Javascript Report Evaluator by Terry Groff – [Mufon](#)
- ⤴ Jean-Marc Wattecamps (Calcul des indices de POHER et autres outils pour logiciels de Tableurs Open Office et Microsoft)

REMERCIEMENTS

Remerciements aux membres du COBEPS pour leur relecture.

ANNEXES

Texte initial relatant l'observation faite le 13 mars 2012

Date du témoignage : 14/03/2012 05:42:20

JNE et ces (sic) filles mais il faut me (?) sonner car il n'est pas accessible.

En rentrant de la clinique, il a vu une lumière venant d'assez loin. Il pensait voir un avion puisque nous sommes tout près de Bierset. Puis ça c'est (sic) rapproché et pour finir (l'OVNI) se trouvait à 300 mètres de lui. Il l'a bien vu puis l'OVNI c'est (sic) mis sur son flanc et est parti. Peu de temps après les hélicoptères de l'armée tournaient au dessus de Jandrain en faisant de grand cercle (sic).